



Strasbourg, mercredi 2 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02583

Pris en application :

Code des transports

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Stationnement (terrasse flottante)**Bar éphémère sur le canal****Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 03/06/2021 à 09:00 au 15/09/2021 à 19:00

o Canal des faux remparts

entre les pk 0.215 (Pont Kuss) et pk 1.100 (Pont de la Fonderie) - Rive gauche

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 03/06/2021 à 09:00 au 15/09/2021 à 19:00

o Canal des faux remparts

entre les pk 0.215 (Pont Kuss) et pk 1.100 (Pont de la Fonderie) - Rive gauche

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 03/06/2021 à 09:00 au 15/09/2021 à 19:00

o Canal des faux remparts

entre les pk 0.215 (Pont Kuss) et pk 1.100 (Pont de la Fonderie) - Rive gauche

Commentaire :

Un bar éphémère sera installé sur une terrasse flottante pendant la période estivale, sur le canal des faux remparts en rive gauche au niveau du quai Saint Jean.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Service(s) à contacter :

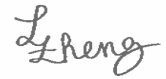
UT Centre Alsace, 35, rue Pierre Coubertin, BP 40012, 67015 STRASBOURG

Tél : 03 88 45 84 00 - Fax : 03 88 61 05 88

Date limite d'affichage :

16/09/2021

Adjoint au chef Maintenance



Lucie ZHENG